

INSCRIPTIONS

TRANSPORT SCOLAIRE 2022/2023

Du 2 mai au 15 juillet 2022 inclus

Les inscriptions aux transports scolaires **ne se font plus en mairie** mais directement **auprès du service Mobilités de Seine Normandie Agglomération.**

- PAR INTERNET :

- Inscrivez votre enfant directement via le site internet de SNA (<https://transportscolaire.sna27.fr/sna/usager/index.php>).
- S'il a déjà été inscrit les années précédentes, retrouvez votre identifiant dans les e-mails de confirmation d'inscription reçus précédemment.

- PAR MAIL

Écrivez à : mobilites@sna27.fr, en mettant le [formulaire d'inscription](#) en pièce jointe ([téléchargeable sur sna27.fr](#), également disponible sur demande auprès du service Mobilités)

- OU PAR COURRIER

Retournez le formulaire d'inscription à l'adresse suivante :
Seine Normandie Agglomération
Service Mobilités
12, rue de la Mare à Jouy
27120 DOUAINS

L'ACCUEIL À DOUAINS SE FERA UNIQUEMENT SUR RDV AUPRÈS DU SERVICE MOBILITÉS
(Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire)

Prises de rendez-vous possibles du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00

ATTENTION : Les inscriptions doivent impérativement être effectuées **jusqu'au 15 juillet inclus.**

Après le 15 juillet, une pénalité de retard de 20€ par enfant sera exigée

(le cachet de la poste faisant foi pour les envois par courrier)

LE PAIEMENT :

Comme les années passées, pour vous aider, le conseil municipal votera une prise en charge, sur le budget de la commune, d'une partie assez importante de votre facture, donc :

Vous ne devez pas effectuer de paiement en ligne ou directement auprès de SNA .

Vous devez attendre de recevoir la facture de la somme qui restera à votre charge. Votre paiement devra s'effectuer par chèque, carte bancaire ou virement bancaire.